ARRETE MUNICIPAL n° AC 2023.57

Objet :
Réservation d'un emplacement public pour la kermesse des écoles, le vendredi 30 juin 2023

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- Vu la demande présentée par **l'association du « Sou des écoles de Saint-Jorioz »** représentée par Madame Anne BERTAGNOLIO, pour permettre l'organisation de la kermesse des écoles, dans la cour de l'école élémentaire.
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'utilisation d'un emplacement public afin de mettre en œuvre convenablement cette manifestation, en toute sécurité pour les personnes et les biens.

ARRÊTE

Article 1 :
Pour permettre le bon déroulement de la kermesse des écoles, le Sou des écoles de Saint-Jorioz, a autorisation d'utiliser la cour de l'enceinte de l'école élémentaire ainsi que le parvis situé devant celle-ci.
Cette réservation sera effective du vendredi 30 juin 2023 à 08h00 au samedi 01 juillet 2023 à 12heures.

Article 2 :
Un défilé aux lampions sera mis en place, en soirée, empruntant les parties piétonnes longeant le groupe scolaire, puis traversant la route du Centre puis la route des Ecoles afin de rejoindre le parc Vagnard.
Le retour se fera en empruntant l'Allée des Enfants puis en traversant la route du Centre afin de revenir au groupe scolaire.
Ce défilé sera sous la surveillance et la responsabilité de l'association du sou des écoles.

Article 3 :
Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Article 4 :
Le présent arrêté sera :
TRANSMIS A :

- ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Directeur Adjoint des services techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ L'association du Sou des écoles, soudesecolessaintjorioz@gmail.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
Affiche a la porte de la mairie

A SAINT-JORIOZ
Le vendredi 07 avril 2023

Le Maire
Michel BEAL

MAIRIE DE SAINT-JORIOZ (HAUTE-SAVOIE)